



Fédération Luxembourgeoise des Activités et Sports Sub-Aquatiques a.s.b.l. Comité Technique

Affiliée à la Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques (C.M.A.S.)
Membre du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (C.O.S.L.)
3, Route d'Arlon L-8009 Strassen www.flassa.lu IBAN LU48 1111 0458 9413 0000

Le Comité Technique de la FLASSA a approuvé l'accord qui suit lors de sa réunion du 15 mars 2006. Le Conseil d'Administration de la FLASSA a approuvé l'accord qui suit lors de sa réunion du 12 avril 2006.

Accord C.M.A.S. / PADI

1. Motivations

- Ne pas pénaliser le plongeur qui a suivi l'une ou l'autre filière.
- Permettre au plongeur de passer d'une filière à l'autre sans perdre l'acquit obtenu.
- Permettre aux centres de plongée C.M.A.S. et PADI qui accueillent des plongeurs de l'autre système, de reconnaître et de visualiser, en fonction du système auquel ils appartiennent, les capacités et les connaissances techniques du plongeur qu'ils reçoivent.

2. Limites

- Concerne uniquement les plongeurs et non les moniteurs.
- Il s'agit d'un accord cadre, à savoir:
 - d'un accord que la C.M.A.S. conseille à ses membres d'adopter, mais qu'elle ne peut imposer,
 - d'un accord qui, s'il est adopté en tout ou en partie, doit l'être tel quel et sine varietur.
- Il ne s'agit en aucun cas d'un tableau d'équivalence qui permettrait à un plongeur d'obtenir automatiquement un brevet délivré par l'autre système.
- Cet accord permet
 - au plongeur C.M.A.S.** qui désirerait passer dans la filière PADI d'**accéder à la formation de:**
 - Advanced Open Water s'il est plongeur C.M.A.S. *
 - Rescue Diver s'il est plongeur C.M.A.S. * + (voir point 3)
 - Dive Master s'il est plongeur C.M.A.S. **
 - au plongeur PADI** qui désirerait passer dans la filière C.M.A.S. d'**accéder à la formation de**
 - Plongeur C.M.A.S. 2 étoiles s'il est Open Water PADI avec 5 plongées au moins enregistrées dans son carnet de plongée s'il est Advanced Open Water PADI
 - Plongeur C.M.A.S. 3 étoiles s'il est Rescue Diver PADI avec 25 plongées au moins enregistrées dans son carnet de plongée.

3. Accord

C.M.A.S.	→→→→	PADI
Plongeur une étoile	Peut accéder au cours de →	Advanced Open Water
Plongeur une étoile avec 9 plongées au moins inscrites au carnet de plongée dont - 1 plongée de nuit - 1 plongée d'orientation - 1 plongée profonde (> 18 mètres)	Peut accéder au cours de →	Rescue Diver
Plongeur deux étoiles	Peut accéder au cours de →	Dive Master

PADI	→→→→	C.M.A.S.
Open Water avec 5 plongées au moins enregistrées dans son carnet de plongée	Peut accéder au cours de →	Plongeur 2 étoiles
Advanced Open Water	Peut accéder au cours de →	Plongeur 2 étoiles
Rescue Diver avec 25 plongées au moins enregistrées dans son carnet de plongée	Peut accéder au cours de →	Plongeur 3 étoiles

Anaheim, le 30 janvier 1998

Pour la C.M.A.S.

Achille FERRERO
• Président

Pour le PADI

Drew RICHARDSON
Vice Président

